



Newsletter 1 - Avril 2017

Editorial



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, chaque année, la sédentarité est à l'origine de 2 millions de décès dans le monde. L'inactivité physique est considérée comme la première cause de mortalité évitable, responsable de plus de décès que le tabagisme. L'obésité continue à progresser en France, où l'on dénombre 6,5 millions de personnes obèses parmi les adultes, soit 3 millions de plus qu'il y a douze ans. La France compterait aujourd'hui plus de 20 millions de personnes en surpoids ou obèses. Les avantages liés à la pratique d'activité physique sont aujourd'hui largement reconnus, tant pour prévenir l'apparition de maladies que pour venir en complément de traitements médicaux. Le ministère chargé des sports impulse depuis plusieurs années le développement des activités physiques comme facteur de santé. Ainsi, il a élaboré conjointement avec le ministère de la santé, le plan national « Sport, Santé, Bien-Être » qui fixe des objectifs pour promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives (APS) auprès du grand public et des publics à besoins spécifiques : personnes handicapées, personnes atteintes de pathologie chronique, personnes âgées et personnes vivant dans des quartiers défavorisés. Ensuite, le ministère chargé des sports s'est doté d'outils de dimension nationale au service de tous les acteurs pour les aider à s'impliquer efficacement dans le champ de la promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé. Le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être en représente l'un d'eux. Implanté depuis peu au sein du CREPS Vichy-Auvergne (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive), il bénéficie de l'expertise et des compétences de cet établissement dans le domaine du « sport-santé ». Il s'appuie sur le réseau particulièrement dense et opérationnel des acteurs institutionnels locaux intervenant depuis des années dans ce secteur. Notre équipe, récemment installée, a le plaisir de vous donner à lire sa première newsletter qui vise à impulser une nouvelle dynamique d'animation des réseaux d'acteurs du domaine du « sport-santé ».

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Jacques BIGOT, Responsable du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être

Un dispositif national au service de tous

Le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être est un outil pour le ministère en charge des sports, des partenaires et acteurs qui œuvrent dans ce champ. Il a pour missions de :

- assurer une veille documentaire afin de rendre accessible l'information aux professionnels et au grand public
- promouvoir et développer les APS comme facteur de santé en sensibilisant les différents publics sur les bienfaits de la pratique des APS pour la santé et notamment les personnes atteintes de pathologies chroniques et en recensant les initiatives prises en ce domaine
- répertorier les études qui mettent en évidence les bienfaits de la pratique des APS pour la santé

- valoriser les expériences innovantes
- diffuser les recommandations de bonnes pratiques
- promouvoir et accompagner la mise en place de dispositifs partenariaux de coordination régionale et soutenir les dispositifs existants
- participer au comité de pilotage du plan national SSBE
- animer des groupes d'experts
- collaborer avec l'ONAPS

Son action est accompagnée de l'expertise de **Martine DUCLOS**, professeur et chef de service de la médecine du sport au CHU de Clermont-Ferrand.

En tant que tête de réseau...

Le Pôle Ressources National collecte les informations relatives au large spectre du Sport Santé Bien-Être (actions innovantes, formations, colloques, bonnes pratiques, journées thématiques...), en provenance des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et des acteurs de santé... afin d'en assurer une large diffusion. Votre contribution, très importante, permettra d'identifier le Pôle comme un élément moteur au plan national pour promouvoir l'activité physique à des fins de santé. A ce titre, il est notamment engagé, aux côtés de l'ONAPS, dans la lutte contre la sédentarité, véritable fléau de notre société moderne. Au-delà de sa mission de communication et d'information, le Pôle Ressources National se doit d'apporter une expertise, de promouvoir les activités physiques ou sportives comme facteur de santé et d'attirer l'attention d'un large public sur les bonnes pratiques et les bienfaits du sport sur la santé, entendue dans son acception la plus large selon la définition de l'OMS conjuguant trois dimensions indissociables : physique, psychologique et sociale.

Cette lettre d'information trimestrielle et le nouveau site internet serviront de liens étroits entre le Pôle Ressources National et les différents acteurs du Sport Santé Bien-Être de l'échelon local au plan national, voire international. Faire vivre ces outils requiert une nécessaire collaboration articulée autour d'un axe vertical ascendant et descendant.

Nouvelle implantation : nouvelle équipe !



De G. à D. Mélanie Rance, chargée de mission - Sita Naudin-Charbonnel, référente documentation - Christelle Bayon, référente communication - Jacques Bigot, responsable du Pôle Ressources - Delphine Meilland-Rey, assistante administrative - Paul De Sa, référent informatique



Enquête

Recensement des formations sport santé !

Parce-qu'il s'agit d'un besoin réel, la contribution de tous est essentielle. Ce recensement permettra d'établir une base de données fiable, outil de réflexion et d'échanges profitables à l'ensemble des partenaires, acteurs du sport-santé-bien-être. La qualité des réponses données favorisera la reconnaissance à leur juste valeur des très nombreuses actions de formation sur le territoire. Votre structure propose des formations sur cette thématique, remplissez le questionnaire en ligne pour nous aider à vous identifier et les promouvoir !

[Accédez au questionnaire](#)

Être informé avec le bulletin de veille du Pôle

Le bulletin de veille du Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être propose de façon thématique une sélection de références d'articles, littérature grise, rapports, livres... à destination des professionnels sport-santé mais aussi du grand public. Publication bimestrielle, ce bulletin paraîtra toutes les 6 à 8 semaines soit 5 numéros par an.

Intéressé ? Inscrivez-vous pour recevoir le n°1 par courriel fin avril 2017.

[S'abonner](#)



Le nouveau site Internet en ligne !

Actualité, Agenda, Ressources documentaires, Information du réseau...

[C'est parti !](#)



Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être

CREPS Vichy-Auvergne
2 route de Charméil - BP 40013
03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex
04 70 59 52 79
pole-sante@creps-vichy.sports.gouv.fr
pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr



Directeur de la publication : Jacques Bigot | Création graphique : Christelle Bayon
Crédit photos : CanStockPhoto | CREPS Vichy Auvergne

[Version en ligne](#) | [Vie privée et mentions légales](#)

©2017 Pôle Ressources National Sport-Santé-Bien-Être. Tous droits réservés.